

## Barème de nos honoraires de transaction\*

### Immobilier résidentiel

#### 1). Location appartement - maison - meublé ou vide :

##### À la charge du locataire :

Visites – constitution du dossier – rédaction du bail :

**12 € TTC / m<sup>2</sup>**

État des lieux : **3 € TTC/m<sup>2</sup>**

##### À la charge du Bailleur :

Visites – constitution du dossier – rédaction du bail :

un mois de loyer HC

État des lieux : **3 € TTC/m<sup>2</sup>**

#### 2). Vente appartement – maison – loft, etc. :

##### À la charge de l'acquéreur :

De 0 € à 150 000 € :	10% TTC du prix net vendeur
De 150 001 € à 250 000 € :	9% TTC du prix net vendeur
De 250 001 € à 450 000 € :	8% TTC du prix net vendeur
De 450 001 € à 650 000 € :	7% TTC du prix net vendeur
De 650 001 € à 850 000 € :	6% TTC du prix net vendeur
De 850 001 € à 1 500 000 € :	5% TTC du prix net vendeur
De 1 500 001 € à 3 000 000 € :	4% TTC du prix net vendeur
De 3 000 001 € et plus :	3% TTC du prix net vendeur

### Immobilier professionnel et commercial

#### 1). location boutiques – bureaux – locaux commerciaux – ateliers, etc. :

##### À la charge du locataire :

10% hors taxes des 3 premières années de loyer en principal HT et HC avec un minima forfaitaire de 5 000 € HT

#### 2). Cession de droit au bail – cession de fonds de commerce – vente de murs commerciaux libres ou occupés :

##### À la charge de l'acquéreur :

De 0 € à 300 000 € :	10% HT du prix net vendeur
De 300 001 € à 450 000 € :	8% HT du prix net vendeur
De 450 001 € à 800 000 € :	7% HT du prix net vendeur
De 800 001 € à 1 500 000 € :	6% HT du prix net vendeur
De 1 500 001 € à 3 000 000 € :	5% HT du prix net vendeur
De 3 000 001 € et plus :	4% HT du prix net vendeur

\* Sauf conventions particulières qui pourraient être prises entre l'agence, les propriétaires / bailleurs / acquéreurs / locataires.